

Problématique : L'école, négation de la République, un instrument de l'endoctrinement de la population au service de l'État français et de la Révolution nationale.

Pour répondre à cette question, nous avons sélectionné 4 documents :
Résumé, vocabulaire, acteurs, contexte ...

Document 1 : Journée de l'enseignement primaire, le maréchal parle aux instituteurs



Proposé par [Institut national de l'audiovisuel](#)
Date de diffusion : 11 sept. 1942
<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/0000005012/journee-de-l-enseignement-primaire-le-marechal-petain-parle-aux-instituteurs.html>

Pour la journée de l'enseignement primaire de 1942, le maréchal Pétain visite une exposition départementale de travaux d'écoliers à Vichy. Il s'adresse ensuite à des instituteurs venus de toute la France et déclare vouloir leur rendre leur dignité afin qu'ils puissent se consacrer à leur tâche d'instruire et d'éduquer la jeunesse.

Document 2 : Les bons points du maréchal

Les bons points ont été inspirés par le livre « il était une fois un maréchal de France » écrit par Paluel Marmont. Né le 16 novembre 1895 à Casseneuil et mort en le 16 juillet 1959 à Neuilly-sur-Seine, il était journaliste, écrivain et historien français. Les bons points servaient comme récompense pour les enfants de primaire ayant fait de bonnes actions ou ayant eu une bonne note.



Bon point 1 = Cauchy-la-Tour, 1856, lieu de naissance du petit Philippe, que rien ne disposait à son incroyable destin.
Bon point 2 = Saint-Cyr, 1876, où, nous dit-on, il passa des années de sa jeunesse appliqué et studieux, faisant comme tant de grands hommes de chez nous, son apprentissage de soldat et de chef.
Bon point 3 = Arras, 1910, où la retraite allait le frapper.
Bon point 4 = Avant l'apothéose de Verdun où le héros apparaît debout au milieu du champ de bataille. L'histoire l'a justement appelé le sauveur de Verdun et aucun des combattants d'alors n'a oublié sa clairvoyance, sa prudence, sa fermeté, et le souci qu'il eut toujours de la vie de ses soldats, souligne le commentateur.
Bon point 5 = Devenu quasi-dieu vivant, Pétain est sacré Maréchal de France à Metz, en 1918. Il approche du président Poincaré juché sur son flamboyant cheval blanc, une image qui marquera des générations de Français, comme le souvenir magique de Michel Simon dans Le vieil homme et l'enfant le rappellera. Cette haute distinction n'était pas une fin en soi, car Le destin devait lui réserver d'autres hommages à l'heure du grand malheur français.
Bon point 6 = Durant l'entre-deux-guerres, le Maréchal s'illustre au Maroc, en matant, avec son grand ami le général Franco, les rebelles menés par Abd-el-Krim lesquels inclinent le drapeau vert de l'Islam devant le vénérable chef.
Bon point 7 = Nouvelle consécration, à Burgos, Pétain ambassadeur de France en Espagne se fait acclamer par la foule.
Bon point 8 = L'ultime bon point Chef de l'État est celui dont la notice est la plus fournie : à la gloire de Philippe Pétain, il fallait l'auréole du malheur. Le soldat héroïque, le politique sage, le père de la Patrie a su, aux heures les plus lourdes de notre histoire, préserver le seul patrimoine que la guerre ne peut détruire : celui de l'unité nationale. Le Maréchal, Chef de l'État est le premier et le plus grand des Français.

Document 3 : Extrait du documentaire "Histoires d'une nation" (France 2, 2022) publié le 19/10/22 à 12h56



<https://www.youtube.com/watch?v=FrJQrimsCmU>

Une politique "réactionnaire" et raciste est un des épisodes extrait du documentaire "Histoires d'une nation" (France 2, 2022) qui restitue comment l'école, intimement liée à la nation, est le lieu où les histoires des élèves, de la fin du XIXe siècle à aujourd'hui, se mêlent à la grande histoire. Dans ce grand récit en deux parties, des témoins, connus et inconnus, des enseignants et des élèves confrontent leurs souvenirs à l'Histoire de l'école, celle de la nation à hauteur d'enfants.

Document 4 : Extrait du reportage « Rentre chez toi, tes parents t'expliqueront », 2010



<https://www.youtube.com/watch?v=s9ygv9vxhhk>

Ce reportage est réalisé pour le magazine n°4 de Tsarfatv (www.tsarfatv.com). Il présente les témoignages de Jacques Derrida, Henri Atlan, Jeanine et Shlomo Touboul sur l'épisode de l'exclusion des enfants juifs de l'école publique sous le régime de Vichy en 1940 en Algérie. Ils racontent la manière dont ils ont été exclus de leurs écoles et ce qu'ils ont ressenti face à cette injustice, eux qui se sentaient Français. Cet antisémitisme a renforcé le sentiment d'appartenance des juifs d'Algérie à une communauté qui s'est renfermée sur elle-même et a créé des écoles et des organisations juives pour la jeunesse.

Commentaires des élèves.	
Document 1	Cette archive fait partie des Actualités diffusées avant le film dans les cinématographes. Depuis qu'il a instauré «l'État français », le 10 juillet 1940, Pétain se rend régulièrement dans des écoles primaires. Il se sert de ces visites pour faire de la propagande pour l'État et pour se montrer proche des français malgré la dureté des conditions de vie. Cela participe à ce que l'on appelle le culte de la personnalité. Il fait passer aux élèves et par leur intermédiaire à leurs familles les valeurs prônées par le nouveau régime : Travail, Famille, Patrie. Cette nouvelle devise est parfaitement illustrée par les images.
Document 2	Voici une illustration de comment le Maréchal Pétain a utilisé ces bons points pour le culte de sa personne et servir sa propagande au nom de sa révolution nationale. Il utilise la naïveté des enfants pour les endoctriner. Lors de ses visites dans les écoles, il vérifie que les enseignants respectent les nouveaux programmes scolaires et les nouvelles valeurs prônées par l'État français.
Document 3	Le 10 juillet 1940 les députés donnent les pleins pouvoirs Maréchal Pétain qui fait disparaître la IIIe République et l'école des Hussards Noirs. Les enfants sont obligés d'agiter le drapeau et de crier vive le Maréchal, de hanter « Maréchal, nous voilà » et non plus « La Marseillaise ». Certains de leurs professeurs, des camarades doivent porter l'étoile jaune, la police française entre dans les classes pour les arrêter ... L'État Français traite pour la première fois des enfants en ennemis, les autres enfants se moquent d'eux, les coups et les insultes pleuvent. L'enseignement des devoirs envers Dieu est rétabli et l'État finance les écoles religieuses. Les écoles normales, qui forment les maîtres, sont supprimées, les lycées redevient payants. Pour les futurs ouvriers, Vichy multiplie les centres d'apprentissages. La nouvelle devise « Travail, Famille, Patrie » de l'État français a instauré une école "réactionnaire" et raciste.
Document 4	Après la défaite de la France face au IIIe Reich, un nouveau régime dictatorial se met en place, le Régime de Vichy en France et dans les colonies. En Algérie, il n'y a ni occupation allemande, ni Gestapo, ce sont les fonctionnaires français qui appliquent les nouvelles lois raciales de Vichy du statut des juifs voté le 3 octobre 1940. Le 7 octobre, le décret Crémieux de 1870, qui accordait la nationalité française aux juifs algériens, est abrogé. Les juifs algériens ne sont plus citoyens français. En 1941 le « Numerus Clausus » exclus les enfants juifs de l'école en Algérie. Des témoignages complètent et élargissent la vision de l'école de la France sous le régime de Vichy, de la France occupée à celle libre et à celle de ses colonies.

Témoignages issus des vidéos :

Document 2 : La politique scolaire du maréchal Pétain et du régime de Vichy.	
Une dame fille d'instituteur raconte que les élèves devaient agiter les drapeaux avec vigueur, crier avec vigueur « Vive le maréchal » mais que son père restait bras croisés en signe de refus.	Michel Cymes = A l'école dans le 11 ^{ème} arrondissement à Paris, son père s'était beaucoup battu à cause de l'étoile jaune qu'il devait porter. Il se faisait traiter de « youpin ». Il a dû quitter l'école pour se cacher ; sa mère reste pudique sur cette période, très réservée ... elle disait juste qu'elle s'était cachée...

Document 4 « Rentre chez toi, tes parents t'expliqueront »	
Témoignage de M. Jaques Derrida	Né à El Biar, il est chassé de l'école, ainsi que son frère et sa sœur, par le surveillant général qui lui dit : « Rentre chez toi, tes parents t'expliqueront ».
Témoignage de M. Henri Atlan	Élève au collège à Blida dans le Constantinois, à 10 ans, il est chassé de l'école par le directeur. Il se souvient du ressentiment antisémite qui s'est propagé en Algérie durant cette période. La politique de l'État français a nuit à l'assimilation et à la laïcité des juifs qui se sont repliés sur eux mêmes, sur leur communauté et leur judaïsme.
Témoignage de Mme. Jeanine Touboul	Née à Oran, Jeannine n'étant pas acceptée à entrer en classe, sa mère est allée voir l'inspecteur d'académie qui lui a expliqué qu'elle n'avait plus le droit ... en tant que juive.
Témoignage de M. Shlomo Touboul	Né à Oran, Shlomo, en 1940 comme au moment de son interview, reste extrêmement vexé. Plus exactement trahi par rapport à son sentiment (partagé par tous les enfants dans son cas) d'être français et d'aimer la France, par rapport à son père, Eli Touboul, mutilé de la 1 ^{ère} GM (perte d'un bras) ... cela provoque alors le replis sur leur communauté et leur retour au judaïsme. Il se rappelle de son immense joie à l'arrivée des américains mais a été outré par le maintien de l'abrogation du décret Crémieux par le commandant Giraud (antisémite). Ce décret a été néanmoins rétabli en Algérie par le général De Gaulle le 22 octobre 1943 suite à des pétitions de juifs américains et de René Cassin (juriste, diplomate et homme politique français, 1887-1976).

Ce que nous avons retenu des témoignages :

Document 2	<ul style="list-style-type: none"> - Sous le régime de Vichy, la peur et la violence entrent dans la vie des écoliers. - Des milliers d'enfants tziganes, espagnols, étrangers sont internés et la police vient chercher des enfants juifs. - se cacher pour survivre <p>Donc, j'en retiens que les enfants, même devenus adultes, n'ont pas toujours compris ce qui se passait. Leurs enfants en ont tiré soit une fierté soit des questions sans réponses. Mais ces témoignages nourrissent pour nous, à notre tour, autant de questions sur ce passé et les fragilités de notre société.</p>
Document 4	<p>Sans le savoir, tous sont victimes de l'application du statut contre les juifs du 3 octobre 1940 puis de l'abrogation du décret Crémieux, le 7 octobre 1940 (les juifs algériens perdent la nationalité française et redeviennent des indigènes). Puis, le 30 septembre 1941, du « Numerus Clausus » qui exclut les 12 000 enfants juifs de l'école primaire en Algérie, à la différence de ce qui se passait en métropole. La communauté juive, alors assimilée, se referme sur elle-même, crée ses propres écoles et associations (comme le scoutisme avec les éclaireurs israélites) puisque exclue de l'école comme de la société française de la République par l'État français. Ils en gardent tous un grand traumatisme.</p>

Conclusion : Pour asseoir les valeurs conservatrices de sa « Révolution nationale », Pétain s'est servi de l'école pour répandre la haine de la III^e République, des étrangers, des juifs ... parfois autoritairement, parfois insidieusement. L'école et les élèves ont été particulièrement touchés comme nous le montrent les témoignages.

Ainsi, même avec la disparition des témoins, leurs témoignages (leurs enregistrements vidéos, radios, écrits) sont des trésors pour le travail de mémoire qui nous incombe. Leur vécu est essentiel à la compréhension des périodes. Illustrant les pages d'histoire de nos manuels par la réalité d'enfants, femmes et hommes pour mieux en comprendre la dimension à l'échelle humaine qui traverse les générations de façon si différentes. De la fierté d'avoir résisté à l'humiliation des exclus, des victimes des régimes autoritaires, répressifs et racistes. Page 3